



Le point de vue D'ÉcosystèmeD

Le GIP ÉcosystèmeD anime la transition écologique et énergétique de la zone industrialo-portuaire dunkerquoise et accompagne les entreprises dans leur projet d'implantation, d'innovation ou de développement. Soutenu financièrement par la Communauté urbaine de Dunkerque, Dunkerque-Port, la Communauté de Communes des Hauts de Flandre, la CCI Littoral Hauts-de-France ainsi que plus de 120 entreprises et partenaires, ÉcosystèmeD favorise un développement économique durable, améliore l'attractivité du dunkerquois et fait rayonner le territoire comme acteur clef de l'industrie du futur et de la décarbonation.

Contact : ÉcosystèmeD

60 Route du Pertuis du Mole 2
T +33 3 28 22 64 40
Site Internet :
<https://dunkerquelenergiecreative.fr>

↳

EN BREF.

Le projet de construction des réacteurs EPR2 à Gravelines est situé dans une zone industrialo-portuaire stratégique du Grand Port Maritime de Dunkerque, le troisième port français. Ce site bénéficie de plusieurs atouts : refroidissement par la mer du Nord, foncier disponible en zone industrielle, et connexion favorable au réseau électrique. Le territoire, en transition industrielle, poursuit une décarbonation ambitieuse avec le projet "DKarbonation", qui actionne tous les leviers, avec en premier lieu la sobriété et l'efficacité énergétiques, et vise à remplacer les énergies fossiles dominantes sur le territoire par l'électricité décarbonée comme le nucléaire.

L'intégration au projet de décarbonation du territoire est cruciale : le territoire héberge déjà la plus grande centrale nucléaire d'Europe de l'Ouest, l'augmentation de la production d'électricité répondra aux enjeux de réindustrialisation et d'électrification. Le projet s'intègre à la démarche collective de décarbonation qui vise à réduire les émissions de CO2 de 46% d'ici 2030 et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Les impacts socio-économiques sont vastes : création d'emplois directs et indirects, développement des compétences locales, et augmentation de l'attractivité économique du territoire. Ce projet contribue à renforcer l'image du territoire comme première plateforme énergétique européenne, soutenu par des infrastructures robustes et une anticipation des besoins en aménagement. ÉcosystèmeD soutient fermement ce projet, considérant qu'il répond aux besoins en énergie décarbonée du territoire et qu'il représente un vecteur crucial de développement socio-économique pour Dunkerque et ses environs.



LE TERRITOIRE

Ce projet s'inscrit dans un contexte territorial particulier, caractérisé par plusieurs aspects importants :

Le site choisi pour l'implantation du projet de construction des réacteurs EPR2 est mitoyen de la centrale nucléaire existante de Gravelines, qui compte déjà 6 réacteurs en exploitation. Il se situe sur la zone industrialo portuaire du Grand Port Maritime de Dunkerque. La zone est à vocation industrielle, avec la présence à proximité de grands acteurs industriels d'envergure internationale comme ArcelorMittal, TotalEnergies, Comilog-Eramet, Befesa ou Aluminium Dunkerque.

Le Grand Port Maritime de Dunkerque est le 3ème port français. En complément des atouts et des projets majeurs du territoire portuaire, comme : la façade maritime donnant accès au détroit le plus fréquenté du monde par les bateaux de commerce, les grands projets d'infrastructures dont le doublement de la capacité porte-conteneurs, les installations de production et de stockage énergétique de premier ordre, cette localisation présente plusieurs avantages pour le projet des EPR2:

- Proximité de la mer du Nord pour le refroidissement des réacteurs
- Disponibilité de foncier sur une zone à vocation industrielle
- Situation favorable par rapport au réseau public de transport d'électricité

Ce projet s'inscrit dans un territoire en pleine transition et qui connaît un fort développement industriel. De nombreux projets accompagnés sur le territoire visent à la décarbonation des activités industrielles historiques et

l'implantation de nouvelles activités, en lien avec l'électromobilité, ou la production d'énergie.

INTEGRATION AU PROJET DE DECARBONATION DU TERRITOIRE

Le territoire représente un **socle énergétique clé**, grâce à ses aménagements et aux entreprises présentes avec :

- La plus importante centrale nucléaire d'Europe de l'Ouest, d'une puissance de production de 5,4 GW ;
- Son terminal méthanier, le deuxième plus imposant d'Europe, avec une capacité de 13 milliards de m³ ;
- Une centrale de production d'électricité à cycle combiné gaz, approvisionnée par le recyclage de gaz sidérurgique (DK6), d'une puissance de 790 MW ;
- Un pipeline d'importation de gaz le plus important de France, avec une capacité de 19,6 milliards de m³ par an (soit 28 GW) ;
- Un futur parc éolien en mer, avec un potentiel de 600 MW ;
- Le plus grand consommateur industriel d'électricité d'Europe : Aluminium Dunkerque ;
- Des producteurs de bio-carburants tels que Ryssen et Daudruy.

Par ailleurs, la Zone Industrialo-Portuaire de Dunkerque concentre 21% des émissions industrielles en France.

Face à ce constat, les acteurs du territoire ont lancé le projet de décarbonation industrielle nommé "**DKarbonation**"¹. Ce projet est né de l'initiative d'un collectif d'industriels du territoire dunkerquois, très émetteurs de CO₂ que la Communauté urbaine de Dunkerque, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-France et le Grand Port Maritime de Dunkerque ont décidé de soutenir, pour faire du territoire le démonstrateur européen de l'industrie du futur, à neutralité carbone, développant des solutions pour concilier transformation et développement économiques et qualité de vie.

Concrètement, les objectifs du projet DKarbonation sont :

- Atteindre les objectifs de décarbonation de l'industrie avec la réduction des émissions de CO₂ de 46% d'ici 2030 par rapport à 2019 et la neutralité carbone à l'horizon 2050 ;
- Développer les infrastructures collectives qui permettront d'assurer la transformation et compétitivité de l'écosystème industrialo-portuaire.

Le projet « DKarbonation » repose sur plusieurs leviers de la décarbonation, par ordre d'importance : la sobriété énergétique et de consommation des ressources naturelles, l'efficacité énergétique des procédés de production, la circularité entre les sites industriels de la ZI et en dernier recours, le captage du CO₂ que l'on ne peut abattre, son stockage ou sa réutilisation.

Le territoire étant dans un processus de transition énergétique et de décarbonation depuis plusieurs années, des projets marquants et des réalisations concrètes existent avec notamment :

- Alimentation du réseau de chaleur urbain grâce à la récupération de la chaleur fatale provenant d'ArcelorMittal, de Daudruy et du Centre de Valorisation Energétique de l'incinérateur des déchets de la CUD ;
- Récupération de gaz sidérurgique pour fournir la centrale à cycle combiné gaz (DK6) ;
- Récupération des eaux chaudes de refroidissement du CNPE pour la regazéification du terminal de méthane liquide ;
- Mise en place de la plus grande unité d'injection de Biométhane au nord de Paris chez Daudruy (700 Nm³/h).

Cette politique repose sur l'utilisation accrue de gaz verts (biogaz, H₂) et

d'électricité décarbonée, dans le but de remplacer les énergies fossiles.

Aussi, **le projet EPR2** qui devrait renforcer - en complément du projet de parc éolien en mer de 600 MW - la production d'électricité décarbonée du CNPE de Gravelines, **est un des piliers de la décarbonation en cours du territoire.**

Il doit en effet permettre de tenir les objectifs nationaux et européens de diminution des rejets atmosphériques de CO₂ et par extension de tendre vers les objectifs de baisse des rejets de GES pour relever le défi climatique.

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES

Ce projet aura de nombreuses retombées sur le plan du développement économique :

Les enjeux de la création d'emplois directs et indirects

Le projet aura un fort impact en termes de création d'emplois directs lors de la phase de construction, puisqu'EDF indique une montée progressive de l'effectif sur 7 ans et un pic de 8000 intervenants estimé en 2033. Ces emplois seront des emplois qualifiés dans divers corps de métiers tels que le génie civil, l'électricité ou la mécanique. Ce projet, une fois mis en exploitation, permettra de créer des emplois permanents, estimés à 1000 personnes salariées EDF et autant d'emplois chez les partenaires industriels.

Selon les hypothèses d'EDF, entre 40 et 55% des salariés seront des salariés « locaux », le reste sera réparti entre des salariés « grands déplacés » et des « nouveaux salariés locaux ». ÉcosystèmeD², par sa mission d'accompagnement des nouveaux salariés en mobilité sur le dunkerquois, accompagnera EDF pour la recherche de logement et l'intégration des salariés au territoire dunkerquois.

Ce projet permettra de développer les compétences sur le territoire ainsi que le développement de formations spécifiques au secteur nucléaire sur le plan local. L'exemple à citer est ici celui de l'IMT Nord Europe, qui développe une

formation d'ingénieur/ master en alternance spécifique au nucléaire.

On parle également de création d'emplois indirects chez les sous-traitants et fournisseurs locaux. La construction des réacteurs EPR2 devrait permettre de mobiliser des entreprises locales tant sur la phase chantier que sur la phase exploitation. L'Accompagnement du maître d'ouvrage sur la montée en compétence des entreprises sera nécessaire afin qu'elles puissent être qualifiées. C'est d'ailleurs ce que le CNPE de Gravelines a développé en partenariat avec le programme Nucléi Hauts-de-France.

Les retombées financières

Ce projet permettra d'avoir à la fois des retombées directes pour le territoire, via les recettes fiscales supplémentaires pour les collectivités, et des retombées indirectes sur l'économie locale : augmentation de l'activité générale, pour les entreprises sous-traitantes, les prestataires, les commerces et les services locaux.

L'impact sur l'attractivité économique du territoire

Ce projet contribuera à l'attractivité du territoire, il pourrait en effet permettre d'attirer de nouvelles entreprises sur le territoire dunkerquois et ainsi dynamiser le tissu économique local. Il contribuera aussi à renforcer l'image du territoire comme première plateforme énergétique au niveau européen.

Ce projet représente un atout pour le territoire dunkerquois, mais aura aussi des conséquences positives sur le plan international, il permettra de maintenir l'expertise française dans le nucléaire, et de contribuer à développer une filière industrielle d'excellence et à positionner la France sur le marché international des EPR.

L'anticipation du territoire sur les enjeux

La construction des EPR2 interviendra en même temps que certains chantiers de construction sur le territoire, notamment les chantiers de construction des gigafactories de batterie Verkor et ProLogium, et l'usine de production de matériaux actifs de cathode (CAM) d'Orano et d'XTC New Energy. Cet ensemble de projets nécessite une anticipation et une coordination à l'échelle du territoire pour mener l'ensemble des opérations de construction dans un calendrier rapproché. Le GIP ÉcosystèmeD, par ses missions de développement économique, accompagne bien évidemment la coordination de cet ensemble de projet aux côtés de tous les acteurs économiques du territoire.

Ce projet nécessite une anticipation de l'aménagement du territoire : développement infrastructures de transport et de mobilité, développement des solutions de logement adaptées au calendrier du projet.

CONCLUSION

Pour ÉcosystèmeD, ce projet de construction d'EPR2 à Gravelines s'intègre complètement dans la stratégie de décarbonation de notre territoire industriel et contribue à répondre aux besoins des industries en énergie décarbonée pour remplacer les énergies fossiles.

Il se présente comme un vecteur essentiel de développement socio-économique pour le territoire.

Le GIP soutient ce projet et accompagnera son développement via l'ensemble de ses missions, aux côtés des acteurs institutionnels et partenaires du monde économique.

